

Nos cyber z'élus

Date : 4 novembre 2016

Planifiée comme chaque fois sur 2 jours, la session du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine du mois de novembre 2016 qui s'est tenue hier matin n'aura finalement duré qu'environ 3 heures.

Les élus n'ont pas caché qu'ils avaient hâte d'en terminer.

On ne peut pas dire que cette session ait fait le plein de participants puisqu'en début de séance le Président n'a pu que constater que les 2 benjamins préposés à l'appel étaient absents et que j'ai moi-même pu observer par la suite que, notamment, 3 des vice-Présidents ont été absents du début à la fin.

Je ne peux pas être suspecté de bienveillance à l'égard des conseillers de la minorité, mais je dois à la vérité de dire qu'ils ont été nettement plus consciencieux que les élus de la majorité, qui (à quelques louables exceptions près : je pense en particulier à François André) se sont répartis entre franchement apathiques et carrément dissipés.

Je n'entre pas dans les détails... mais je note que, comme à son habitude, Marcel Rogemont - dont le comportement fait constamment injure à l'assemblée, et de manière plus générale à la démocratie représentative - n'a pas passé la moitié de son temps à la place qui lui est assignée.

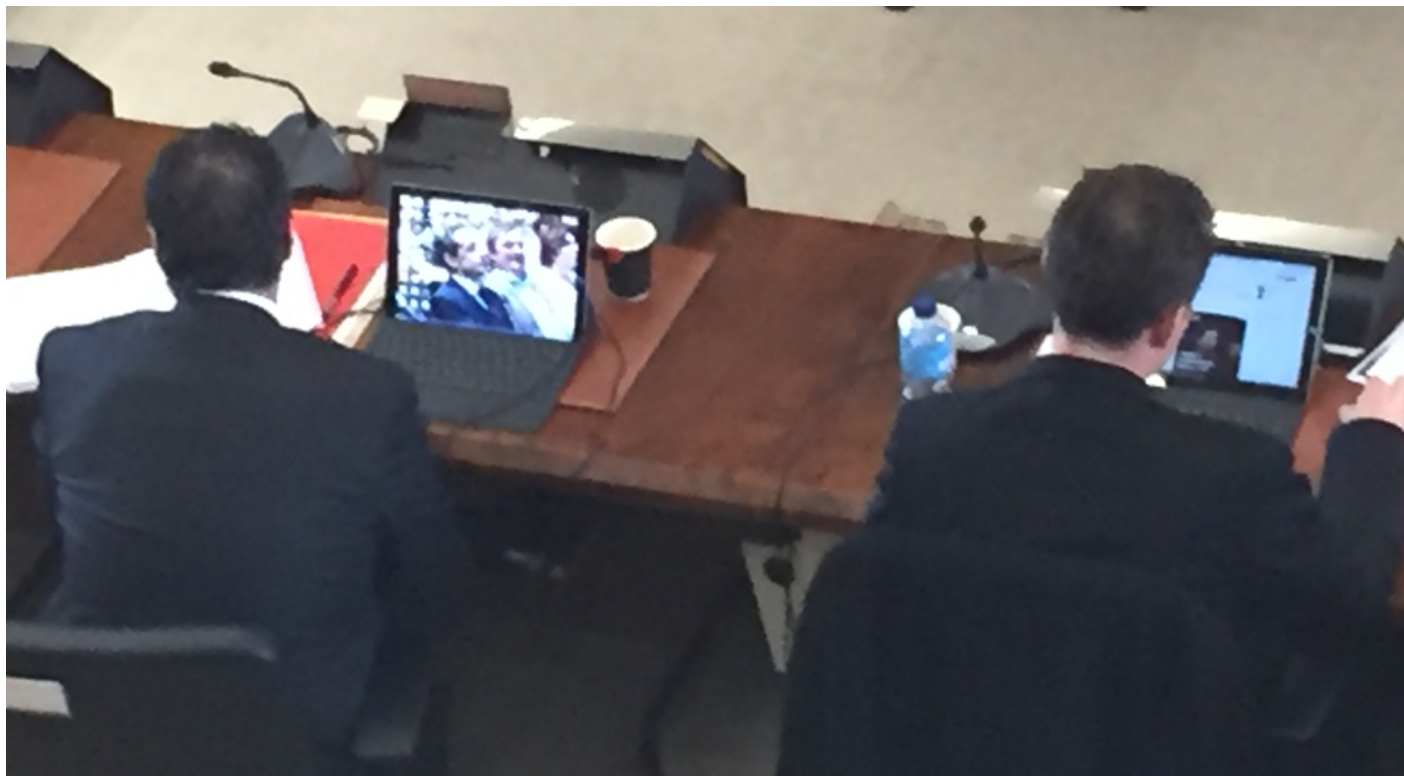
Voici une petite photo sur laquelle on peut voir François André intervenant dans le débat, pendant que Marcel Rogemont s'est installé à la place d'un autre conseiller pour faire la causette avec Didier Le Bougeant, ce qui a permis à un autre conseiller de venir faire la causette avec Gaëlle Andro, à qui - toutes sessions confondues - il n'est pas difficile de décerner la palme départementale du bavardage. J'ajoute que si elle pouvait consacrer à des interventions publiques ne serait-ce que 5% de ses temps d'échange avec ses voisins, l'assemblée serait déjà nettement plus vivante.



Je n'insiste pas plus lourdement sur le fait qu'une nouvelle fois, il a fallu que la voisine de Marcel Rogemont, Gaëlle Andro (encore elle) arrivée avec 36 minutes de retard, lui tape dans le coude au moment de voter à un moment où il était à sa place...

; -)

Au-delà des questions de personne, j'ai encore une fois pu observer qu'à tout moment, la moitié des conseillers au moins étaient absorbés par leur smartphone, leur tablette ou leur micro-ordinateur, et que ce n'était pas pour consulter les rapports (observation effectuée sur 39 des 54 places visibles depuis la tribune du public, soit 72 % pour être précis).



Ne serait-ce pas les mêmes élus que ceux qui n'hésitent pas à faire la leçon aux collégiens tentés d'en faire usage en classe ?...

Devant l'impossibilité d'obtenir les compte rendus écrits des séances en moins de 6 mois (voire davantage, puisque j'attends toujours le compte rendu de la séance des 28 et 29 avril 2016), ainsi que devant la difficulté d'obtenir rapidement les bandes sonores, j'ai commencé à enregistrer moi-même les débats, puisque cela ne peut être interdit et à les publier sur ce blog... en prévenant que je le ferai aussi longtemps que le Conseil départemental ne le fera pas lui-même.

J'y ai procédé au cours de la session de juin, mais je n'ai pas pu assister à la session de septembre en raison d'un déplacement à l'étranger. J'ai voulu le refaire hier à l'occasion de cette session de novembre.

Une coïncidence ?...

J'ai constaté que les deux haut-parleurs qui étaient fixés au plafond de la tribune du public ont été démontés depuis mon dernier enregistrement. On nous dira peut-être qu'ils étaient inutiles ?... C'est vrai que - sauf à certains moments, qui pour moi ne sont cependant pas négligeables - on entend correctement les échanges... même quand le son vient de beaucoup, beaucoup plus loin. Mais je constate aussi qu'il est désormais bien plus difficile d'enregistrer les débats et il se trouve qu'hier je ne suis pas parvenu à le faire correctement dans ce nouvel environnement.



Hasard ou nécessité ?...

Je signale enfin que le nombre des personnes présentes hier matin dans la tribune du public a culminé à 4 : un « accro » qui m'a dit assister à chaque séance depuis 7 ans pour d'assez confuses raisons que j'avoue ne pas très bien cerner, un ancien conseiller départemental, une jeune femme qui m'a semblé être une collaboratrice du département et moi-même.

Je me suis donc senti très privilégié, et je ne peux que vous inviter à fréquenter vous aussi ce lieu qui finira bien un jour par être carrément mythique. ;-)